



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire

Unitaire 33



FSU

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Enseigner est un métier qui s'apprend ! Enseignants, étudiants tous concernés !

Sommaire

P 2: **Réforme de la formation des enseignants :réagissons!**

P 3: **Stage en responsabilité**

P4 ,5,6: **Présentation et analyse de la réforme de la formation**

P 7: **Journée nationale d'action le 15 décembre!**

Page 8: **Lettre aux parents**

Banderole devant l'IUFM de Bourran



Mardi 8 décembre 2009

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63
Fax: 05 56 31 23 19 snu33@snuipp.fr <http://33.snuipp.fr>



Etudiants, titulaires : Tous concernés, tous mobilisés

CALENDRIER

2008/2009 : mobilisation dans les universités et dans les IUFM contre les projets gouvernementaux sur la formation

Juillet 2009 : publication des décrets de mise en place de la réforme

Septembre 2009 : mise en place de 4 groupes de travail techniques au Ministère dont un en charge du premier degré. Les organisations syndicales n'ont aucunement été consultées, contrairement aux annonces.

27 octobre 2009 : remise aux 2 ministères de la synthèse des travaux des groupes techniques. Aucune communication ni consultation des organisations syndicales.

13 novembre 2009 : présentation aux organisations syndicales des décisions ministérielles prises sur la base de la synthèse des groupes techniques.

18 novembre 2009 : présentation aux organisations étudiantes des décisions ministérielles. Le document ne propose rien concernant les pré-recrutements et les allocations d'étude ; les seules propositions sont la mise en place de bourses aux mérite supplémentaires ! (circulaire du 5 juin 2009)

21 décembre : cadrage des maquettes de master en CNESER.

Début 2010 : arrêté des épreuves de concours.

UNE PARODIE DE CONCERTATION : Le gouvernement s'empresse de mettre en place coûte que coûte son projet de réforme, sans prendre en compte l'avis des organisations syndicales ni les mobilisations étudiantes. Le texte proposé en septembre 2009, à l'ouverture des ateliers est le même à la virgule près, que le texte découlant de ces ateliers !

La même logique budgétaire et philosophique anime la réforme de la formation et les réformes en cours dans l'école

étranglement budgétaire : les 10 000 à 150 000 postes de fonctionnaires économisés par la suppression de l'année de formation après les concours sont une des concrétisations du dogme gouvernemental du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui a déjà entraîné 45 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale en 3 ans.

explosion de la précarité : après les Emplois de vie Scolaire (aide à la direction), les AVS (aide à la scolarisation des handicapés), c'est maintenant le remplacement qui est voué à être assuré par des précaires. La réforme de la formation va mettre à la disposition de l'Education Nationale des milliers de remplaçants potentiels : les étudiants PE1 en stage, les reçus/collés aux masters et concours.

renforcement des inégalités à l'école. La lutte contre la difficulté scolaire passe par une formation initiale et continue renforcée. La fin de l'une et la mise à mal incessante de l'autre vont de pair avec la réforme des programmes, la suppression des RASED, la réduction de la semaine scolaire de deux heures et les 60 heures, toutes dispositions qui laisseront sur le côté de la route scolaire les enfants les plus fragiles (qui sont le plus souvent les plus défavorisés socialement)

panne de la démocratisation : porter à bac + 5 le recrutement des enseignants sans pré-recrutement, ni augmentation des bourses, c'est faire peser l'effort financier sur les familles et donc creuser encore le fossé entre les origines sociales des enseignants et des enseignés.

Les étudiants qui préparent le concours et les titulaires des écoles ont tous intérêt à mettre cette réforme en échec. Les stages en respon-

sabilités qui se profilent sont le premier rendez vous d'action commune. Ne le manquons pas

REACTIONS

On observe une réaction unanime d'opposition à cette réforme de la part de toute la communauté éducative. D'une part, la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) avance que « telle quelle, la réforme n'est pas à la hauteur des enjeux et ne permettra pas d'atteindre les objectifs qu'elle se donne : améliorer la formation des futurs enseignants en élevant leur niveau de recrutement au niveau master. » Elle considère « qu'il est indispensable que les ministères reviennent sur les schémas actuellement proposés. »

D'autre part, la CDIUFM (Commission des Directeurs des IUFM) dénonce la mise en place de cette réforme et affirme sa consternation face aux propositions des 2 ministres pour les raisons suivantes :

-une réforme mise en place sans concertation

-une méconnaissance de la réalité des projets professionnels des étudiants

-des masters inadaptés à la réalité du métier

-la fin programmée de la formation professionnelle des enseignants.

Pour toutes ces raisons, cette réforme est inacceptable et ne peut que susciter l'opposition de tous ceux qui restent attachés à la formation des enseignants.

Toutes les organisations syndicales (enseignantes et étudiantes) et les parents d'élèves dénoncent le projet actuel et exigent une autre réforme (CF appel pour le 15 décembre)



Le passage en force de la réforme, contre l'avis de tous, a pour conséquence immédiate la mise en place précipitée de stages en responsabilité de classe d'étudiants qui n'ont pas encore passé le concours. Ces stages ne sont pas une formation professionnelle de qualité telle que nous pouvons l'exiger. Ils serviront pourtant de prétexte à lancer dans les classes, dès le concours passé, des nouveaux enseignants non formés à leur métier.

Ces stages enclenchent un processus d'emploi de vacataires à des fins de remplacement. C'est ce que préconise le récent rapport d'audit sur le remplacement rendu Ministère qui stipule qu'un vacataire coûte 20% de moins qu'un titulaire et précise « Plusieurs types de ressources pourraient être envisagées, en particulier les jeunes retraités et les étudiants en master » Nous ne pouvons pas accepter ce dispositif.

Pour signifier notre refus de cette réforme, et tout particulièrement sur la mise en place des stages en responsabilité pour les PE1 en cette année transitoire, cette **motion intersyndicale** (SNUipp, SE et SGEN) est proposée aux conseils des maîtres. **Elle doit être envoyée à l'Inspecteur d'Académie par la voie hiérarchique + envoi d'une copie au Snuipp.**

Le SNUipp, tout en soutenant les PE1 et les étudiants qui présentent le concours, appelle les collègues à ne pas laisser leurs classes pour qu'elles deviennent des lieux de stage en responsabilité.

Stage en responsabilité pour les étudiants

Ecole : Commune :

MOTION du CONSEIL des MAITRES

Stages en responsabilité

Le ministère de l'Education nationale propose désormais, dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, des stages en responsabilité aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université.

Nous sommes résolument aux côtés des étudiants qui veulent devenir professeur des écoles et qui souhaitent une formation en alternance comprenant des stages préparés, correctement accompagnés et faisant l'objet d'un véritable travail de formation.

Nous dénonçons vigoureusement l'organisation de ces stages en responsabilité qui pourraient mettre les étudiants en difficulté dans le cadre d'une découverte brutale de la classe sans véritable formation professionnelle. Cette organisation va à l'encontre du bon fonctionnement de l'école et de la réussite des élèves.

Nous dénonçons également l'utilisation des étudiants en stage comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances de postes budgétaires (compensation des décharges de direction d'école, remplacement des maîtres absents, ...).

Nous demandons le maintien d'une année de formation professionnelle (stagiaire) organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours de façon à garantir une formation professionnelle de qualité aux étudiants qui ne désorganise pas le fonctionnement des écoles.

Point de vue sur les stages en responsabilité

Paroles d'une PE1

Devons-nous oui ou non faire ce stage de quatre jours en responsabilité ?
A l'heure actuelle nous n'avons aucune information sur le contrat nous engageant dans la responsabilité. De plus, ce stage nous servirait de formation afin d'être directement sur le terrain en septembre 2010. Mais quand apprendrons-nous à devenir enseignant ? Je pense que ce ne sont pas quatre jours dans une classe qui font de nous des professeurs. Alors non, nous ne devons pas faire ce stage en responsabilité mais plutôt rallonger le temps en pratique accompagnée qui, elle, sera plus formatrice car puisque nous pourrons discuter avec l'enseignant de nos méthodes, notre pédagogie, après nous être essayé à la pratique de classe.

Charline Planty

Paroles de PE2

D'après mon expérience du stage filé, qui se révèle très problématique les premiers jours, je pense que mettre les PE1 en situation de responsabilité serait assez peu bénéfique pour eux. En effet, ils ne disposent d'aucune formation en amont (la préparation au concours est loin d'être une préparation au terrain), la plupart vont être accueillis par des titulaires qui ne sont pas tous détenteurs du CAFI-PEMF, c'est-à-dire qu'il n'est pas dans leurs attributions de former de jeunes collègues, et on sait à quel point le travail de préparation de classe est difficile pour des débutants. Certes l'offre financière qui leur est faite est attirante, mais les avantages en termes de formation sont minimes, et une mauvaise expérience pourrait être décourageante pour les candidats... Cela en revient à se poser la question de la formation en début de carrière : les débuts en stage filé étant déjà assez déroutants pour les lauréats du

concours, que penser du projet de mettre des personnes titulaires d'un bac +5, sans expérience pédagogique et sans ne serait-ce qu'un embryon de formation, directement dans les classes après l'obtention du concours ???

Enseigner est un métier qui s'apprend, sommes-nous prêts à laisser les élèves entre les mains de personnes non formées à ce beau mais dur métier?

Thomas Capuron

(...) On apprend parce qu'on est encadré, que l'on a un retour sur notre pratique. (Personnellement, je me serai retrouvée à la rentrée dans une classe de petite section sans retour sur ce que j'ai proposé, je pense que cela m'aurait dégoûtée du métier.

Charlotte Jaubert



La réforme	Conséquences pour les étudiants	Conséquences pour les écoles Analyse et commentaires du SNUipp
<p>Cette année un stage responsabilité est proposé pour la première fois à des étudiants préparant le concours : 108 heures maximum sur la base du volontariat, payées 34,30 euros/h (4 jours en Gironde) .</p> <p>Ces stages ne sont pas inscrits au plan de formation.</p> <p>Contrat signé avec le rectorat.</p>	<p>S'ajoute à la préparation du concours dans laquelle ils ont des stages en observation et pratique accompagnée.</p> <p>Va générer des problèmes de stress, de surcharge de travail à la veille du concours.</p> <p>Problème du suivi et de l'encadrement de ces stages et de ces stagiaires.</p>	<p>Ces stages en responsabilité ne peuvent pas faire « office de formation ».</p> <p>Pas assez de PEMF : n'allons être sollicités pour les accueillir.</p> <p>Entérine conception de la formation par compagnonnage.</p> <p>Réintroduction de la précarité pour les enseignants du 1^{er} é (contractuels).</p>
<p>Ceux qui n'auront pas le concours ne valideront pas forcément leur M1</p>	<p>Ceux qui n'ont pas de M1 ne pourront pas passer le concours l'an prochain.</p>	
<p>A la rentrée 2010 :</p> <p>- les lauréats du concours seront directement envoyés dans une classe.</p>	<p>Les lauréats ne bénéficieront plus d'une année de formation rémunérée en tant que fonctionnaires stagiaires.</p>	<p>Plus d'année de PE2 : soit 10 000 à 15 000 postes de fonctionnaires stagiaires économisés chaque année.</p>
<p>- seulement 1/3 de temps en formation sur l'année.</p>	<p>Incertitude :</p> <p>pour l'instant ,on ne sait pas si ce tiers sera concentré ou filé, ni par qui sera effectuée la formation.</p>	<p>Avant :</p> <p>formation professionnelle rémunérée : 2/3 à l'IUFM ; 1/3 en stage en responsabilité.</p> <p>Qui va les remplacer pendant leur formation ? des étudiants préparant le concours ?</p>
<p>Forme et contenu du concours 2010/2011</p>		
<p>Pour passer le concours, il faut être inscrit en Master 2.</p> <p>Pour être professeur stagiaire, il faudra valider le concours ET le Master.</p>	<p>Il n'existe pas de master enseignement.</p> <p>Les étudiants doivent s'inscrire dans un Master 2 disciplinaire.</p> <p>Le financement de cette formation sera à la charge des étudiants et de leurs familles</p> <p>Un rallongement d'études sans garantie d'emploi.</p>	<p>Avant : formation à l'échelle nationale assurée par les IUFM.</p> <p>Sans cadrage national risque d'une formation inégale sur le territoire. Le SNUipp</p> <ul style="list-style-type: none"> - revendique des pré recrutements et bourses - demande que la place au concours soit en M1 et que l'année M2 soit une année de fonctionnaire stagiaire.



<p>Septembre : épreuves d'admissibilité</p> <p>français + culture humaniste, maths + sciences</p>	<p>Disparition de la dimension pédagogique aux épreuves écrites = disparition de formation pédagogique en M1. Risque de recours aux institutions privées pour un bachotage préparatoire aux épreuves durant les mois d'août et de septembre.</p>	<p>Diminution du temps de formation.</p> <p>Le gouvernement rompt avec l'idée que la formation au service public doit se faire au sein du service public.</p>
<p>Novembre : résultat admissibilité</p> <p>Poursuite du cursus universitaire : formation disciplinaire et préparation du mémoire de master. Modules complémentaires de préparation aux épreuves orales à caractère disciplinaire et professionnel. La formation en langue, à la pratique du sport, à celle des arts et de la musique sera reportée après l'obtention du concours comme complément de formation commune à tous les professeurs. Des stages d'observation et de pratique accompagnée (en groupe de 2, 3 personnes) pourront avoir lieu en début de M2 (et/ou en M1). Des stages en responsabilité, rémunérés, seront proposés prioritairement aux candidats admissibles. Ils seront organisés par les seuls rectorats.</p>	<p>La cinquième et dernière année d'études se transforme en un parcours du combattant : les candidats aux concours devront suivre des cours et séminaires, effectuer un ou deux stages en responsabilité, mener une recherche originale débouchant sur la rédaction d'un mémoire, enfin préparer les oraux du concours et passer si ils le souhaitent dans le même temps un, deux, voire trois concours !</p>	<p>On assiste à a réduction dramatique de la formation professionnelle des enseignants en termes de temps et de contenu. Nous sommes loin de notre revendication d'une formation intégrée articulant formation disciplinaire et formation professionnelle dans toutes ses dimensions avec pré-professionnalisation dès la licence. Perte de la formation polyvalente et professionnelle du PE. Avant : stages intégrés au plan de formation des IUFM. Cette réforme détruit vingt ans d'expertise didactique et pédagogique au sein des IUFM.</p>
<p>Les non-admissibles</p>		
<p>La période suivant les résultats devra être focalisée sur le projet professionnel à la fois par des compléments de formation et par un stage en situation métier.</p>	<p>Si le stage en situation métier veut dire stage en responsabilité : ils risquent donc devoir remplacer les lauréats au concours 2010 pendant leurs 108 heures de formation.</p>	<p>Les élèves vont avoir affaire à dans la même année à un enseignant non formé et à un étudiant non formé.</p>
<p>Peuvent poursuivre leurs études, passer d'autres concours : de professeur des lycées et collèges, de professeur de lycée professionnel.</p>	<p>Vont sans doute stratégiquement se concentrer sur l'obtention du master et être amenés à accepter des vacances.</p>	<p>Le gouvernement choisit d'ignorer la spécificité évidente de chacun des métiers de l'enseignement en considérant, dans le nouveau calendrier des concours, qu'il est acceptable de proposer aux mêmes candidats de passer successivement à quelques semaines d'intervalle les différents concours de l'EN. Le gouvernement envisage de faire appel à des vacataires pour les remplacements : cela coûte 20% de moins qu'un titulaire.</p>



<p>Mai /juin Admission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une leçon - Une analyse de dossier - Un temps spécifique d'interrogation sur la compétence à en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable. <p>Il faudra valider la même année le concours et le M2.</p>	<p>Aucune évaluation sur la pratique professionnelle. Comment se préparer à toutes les "leçons" possibles de la maternelle au collège (SEGPA).</p> <p>C'est placer les étudiants dans une extrême difficulté psychologique et financière.</p>	<p>C'est une vision très réductrice et rétrograde du métier d'enseignant : enseigner ce n'est pas seulement préparer et déverser sa « leçon » !</p> <p>Disparition de la pédagogie et de la didactique dans les épreuves du concours alors que les enseignants ont besoin d'être formés au métier et à sa complexité : gestion de classe, hétérogénéité des élèves, difficultés d'apprentissage avant de prendre une classe.</p>
<p>Les admis : seront professeurs stagiaires à la rentrée 2011 : envoyés directement dans les classes : 2/3 en classe et 1/3 en formation. Rien n'est dit sur cette formation : quand ? où ? par qui ? Seront titularisés par les IEN.</p>	<p>Envoyés directement dans les classes avec 1/3 de formation sur l'année.</p>	<p>Par qui seront-ils remplacés pendant leur formation ? Le SNUipp revendique une année de formation rémunérée. La validation se faisait jusqu'alors par l'IUFM et les inspecteurs : cela remet en question le rôle des IUFM. Ne serviront-ils que pour encadrer les stages ?</p>
<p>Les reçus au Master et pas au concours. Les reçus au concours et pas au Master.</p>	<p>Pourront repasser soit le concours soit le Master l'année suivante.</p>	<p>Représente la encore un vivier de précaires possible et une institutionnalisation de la vacation.</p>

Appel de la FSU — ENSEIGNER : UN METIER QUI S'APPREND

Pour tous les jeunes, défendre et transformer la formation des enseignants

Notre conception du système éducatif, notre volonté d'aller vers une École réellement démocratique qui assure la réussite de tous les jeunes, qui lutte contre l'échec scolaire et cherche à faire que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires, nous amènent à lancer cet appel pour défendre et transformer la formation des enseignants. Nous estimons que l'élévation du niveau de formation et de qualification de tous et leur reconnaissance est un impératif démocratique. Un plus grand nombre d'étudiants issus des milieux modestes doit pouvoir accéder dans de bonnes conditions à un haut niveau d'études supérieures.

La réforme qui se met en place contre l'avis de tous les acteurs concernés, débouchera à terme sur une ségrégation sociale plus grande et une dégradation de la formation. La suppression massive d'emplois, les dégradations de la formation, la disparition programmée des IUFM, la remise en cause du temps de formation pendant l'année de fonctionnaire stagiaire marquent l'abandon de toute ambition pour démocratiser le système éducatif. À

quelques jours d'annonces dont tout laisse présager qu'elles seront néfastes pour les élèves, les étudiants, les formateurs, la FSU demande à nouveau l'abandon de cette réforme ainsi que le retrait des textes d'application déjà publiés au profit d'une toute autre réforme.

Une vraie réforme de la formation doit permettre une réelle élévation de la qualification de tous les personnels d'enseignement et d'éducation, articulant exigences scientifiques et professionnalisation, intégrant dimensions disciplinaire, didactique et professionnelle.....

Nous sommes attachés au recrutement des enseignants par concours, ce qui garantit une équité sur le territoire, et au statut de fonctionnaires de l'État, leur permettant d'assurer sereinement leurs missions.

Nous l'affirmons, réformer la formation et le recrutement des enseignants relève d'un choix de société. Ce sont deux leviers essentiels pour transformer l'école en profondeur et revaloriser les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Nous appelons dans l'urgence les

ministres à ouvrir des négociations en vue :

- de mettre en place un système d'allocations d'études et de pré-recrutement
- d'assurer une carte des formations qui permette la préparation de tous les concours
- d'élaborer un cadrage national qui articule la mise en place de masters de qualité et une préparation aux concours de recrutement
- de conforter le rôle des IUFM et de leur potentiel de formation pour la formation initiale et la formation continuée
- de mettre en place une année de fonctionnaire stagiaire qui comporte 60% du temps de service accordé à la formation professionnelle.
- Un plan pluriannuel de recrutement et de résorption de la précarité

Extraits de l'appel élaboré samedi 7 novembre lors des assises FSU de la formation Consultable sur <http://actu.fsu.fr/>



Calendrier d'actions

7 décembre : Le collectif des formateurs, des étudiants et professeurs stagiaires de l'IUFM d'Aquitaine a manifesté en direction du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine.

Le collectif des formateurs, des étudiants et professeurs stagiaires de l'IUFM d'Aquitaine juge inacceptables les orientations présentées le 13 novembre dernier qui confirment la mise en place d'une réforme régressive pour la formation des futurs enseignants et bouleverse l'organisation de l'offre de master dans les universités. Des ateliers d'information, d'échange et d'analyse des propositions ministérielles ont été organisés et une manifestation a eu lieu en direction du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine.

15 décembre : journée nationale de mobilisation

Communiqué intersyndical sur la réforme de la formation des enseignants (l'intégrale sur le site du SNUipp). Extrait « Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, les organisations signataires appellent à une journée nationale de mobilisation mardi 15 décembre dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (notamment dans les IUFM) pouvant se traduire par des initiatives de grèves, des rassemblements, des assemblées générales de débat, des manifestations, afin de dénoncer le projet régressif du gouvernement pour la formation des enseignants et d'exiger une réforme répondant aux besoins du système éducatif, permettant une vraie formation professionnelle et garantissant une réelle éléva-

tion de la formation des futurs enseignants conforme aux attentes de la société."

Signataires

UNEF,FSU, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNUEP-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, Fédération UNSA Education, SE UNSA, Sup Recherche UNSA, A et I UNSA, SNPTES UNSA, SI.EN UNSA,SGEN CFDT,FERC Sup CGT, CGT Educ'Action F-CPE,UNL,FIDL

Modèle de lettre aux parents(page suivante):

Ce projet a été soumis aux autres organisations syndicales pour signature.

Signez et faites signer la Pétition pour le maintien d'une véritable formation professionnelle des enseignants :

Si les choix du ministère d'affecter les lauréats du concours à 2/3 du temps en responsabilité étaient confirmés, de nombreux enseignants pourraient être responsables d'une classe en septembre 2010 sans avoir jamais effectué de stages en responsabilité devant des élèves ou sans avoir bénéficié de formation dans le cadre de l' IUFM.

- Les soussignés demandent solennellement, qu'après le maintien des concours et de leurs conditions de préparation, soient également maintenues les conditions d'organisation de l'année actuelle de stagiaire (2^{ème} année d' IUFM) afin qu'elle reste une véritable année de formation professionnelle en alternance.
- Ils demandent qu'à l'avenir la formation dont bénéficieront les lauréats du concours lors de l'année de stagiaire soit améliorée, organisée sur la base d'une véritable alternance entre service en responsabilité et temps de formations qui s'appuie sur le maintien de l'expérience des IUFM et de leur potentiel de formation.

Pétitions à l'initiative de :

FSU : SNES, SNEP, SNUEP, SNUipp, SNEsup UNSA-éducation : SE-UNSA, SUP-Recherche-UNSA SGEN-CFDT

Signer la pétition en ligne

<http://www.formationdesenseignants.org>



Des enseignants sans formation professionnelle : Quel avenir scolaire pour vos enfants ?



Le ministère vient de communiquer le 13 novembre 2009 ses premières propositions pour la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

Ecole primaire :

Jusqu'en 2009, après les concours les enseignants étaient stagiaires, formés à l'IUFM pendant 1 an à l'enseignement de toutes les disciplines de l'école élémentaire.

En Septembre 2010, ils n'auront plus de formation préalable et enseigneront directement aux enfants :

Le gouvernement économise ainsi 10 000 à 15 000 postes de fonctionnaires stagiaires.

A partir de 2011, les futurs professeurs des écoles seront désormais formés à l'université dans des masters (BAC + 5) essentiellement basés sur une seule ou dans le meilleur des cas deux disciplines scolaires (français et mathématiques) avec une formation professionnelle réduite à la portion congrue.

Or, les professeurs des écoles enseignent non pas deux mais une dizaine de disciplines. Quand seront-ils formés aux 8 autres, indispensables pour les apprentissages de base : histoire, géographie, langue vivante, sciences expérimentales et technologie, éducation physique et sportive, éducation musicale, arts plastiques, éducation civique, dont certaines n'ont pas été travaillées depuis le collège ?

- Quand seront-ils formés à prendre en compte la gestion d'une classe et son hétérogénéité, les enfants en difficulté, en situation de handicap...

- Quand aborderont-ils les spécificités de l'école maternelle ?

- Faut-il comprendre que certaines disciplines n'ont plus leur place à l'école ?

Collège et lycée

Les enseignants des collèges et des lycées seront eux aussi formés dans des masters correspondant ou non à leur discipline, afin d'acquérir le plus haut niveau scientifique possible en excluant la formation professionnelle qui ne sera abordée que sous la forme de quelques stages non obligatoires avec un encadrement et une préparation minimum

- Comment les jeunes enseignants feront-ils face à la gestion de la classe, à l'hétérogénéité des élèves, aux difficultés d'apprentissage, aux problèmes de discipline, à l'éducation citoyenne ?

Pour tous :

Les stages proposés aux étudiants, envoyés seuls dans les classes, ne seront plus des temps de formation, mais des moyens détournés de remplacement.

Les lauréats des concours de recrutement seront dotés d'un haut niveau de connaissance scientifique mais n'auront pas appris leur métier.

Avec cette réforme, toute formation professionnelle des enseignants est niée.

On ne naît pas coiffeur, médecin, avocat, ou enseignant, on le devient.

Le métier d'enseignant serait-il le seul qui ne s'apprenne pas ?

C'est d'une formation à la fois universitaire et professionnelle pour les enseignants dont notre société a besoin. Si ces propositions étaient maintenues en l'état, la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation dans notre pays deviendrait quasiment inexistante, fragilisant les professeurs débutants au détriment de l'éducation des élèves.